



RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2020

SOUTIEN INSERTION SANTE
9bis, rue Abel Hovelacque - 75013 PARIS
Tel : 01 53 62 64 66 - Fax : 01 53 62 64 72
direction@soutien-insertion-sante.fr
site : www.soutien-insertion-sante.fr
Association Loi 1901 - SIRET 403 090 707 00031 - APE 8899B

Le mot du Président.

Assemblée Générale du 15 juin 2021

Ouverture par le Président..., en guise de rapport moral !

Réunis pour dresser le bilan moral et financier de l'année 2020, il est complexe de qualifier cette année si particulière pour tous et notamment pour SIS ...

Je crois cependant que l'on peut affirmer que cette année 2020 n'a pas mérité 20/20 !

Alors que l'ensemble des indicateurs étaient au vert lorsque nous avons achevé l'année 2019 : équipe complète, Conseil d'Administration mobilisé, activités en hausse, renouvellement du marché principal, diversification du partenariat, résultat financier positif, ce qui nous permettait d'envisager une vraie phase de développement, comme partout la Covid_19 est arrivée par effraction à SIS !

En effet, cette crise sanitaire avec des conséquences pour les publics accueillis, pour les professionnels en termes personnels mais aussi en termes de conditions de travail un mois à peine après avoir posé la première pierre du projet de développement : le déménagement de SIS !

Cette situation a révélé la fragilité de chacun face à un avenir incertain, parfois angoissant tant l'ignorance était grande notamment en début de pandémie.

Mais je voudrais souligner principalement l'impact sur nos publics. Depuis 1995 Soutien Insertion Santé agit au quotidien auprès de populations-cibles pour l'accès aux soins, pour leur insertion et leur réinsertion professionnelle. Les multiples conséquences liées au virus (confinements, couvre-feu, restrictions des déplacements) ont révélé et accentué la grande vulnérabilité des personnes cumulant précarité financière et troubles psychiques et/ou addictions

Heureusement, l'expérience acquise par nos professionnels et leur engagement auront permis d'en limiter les effets et la situation globale de l'association n'aura pas été trop fragilisée.

Ombres au tableau et conséquence de la crise, la démission de la Directrice, Emilie LANCEREAU, dont je veux saluer le travail, ainsi que le départ, pour des raisons personnelles,

de quelques administrateurs (dont le Trésorier) que je remercie pour leur engagement fidèle auprès de SIS.

Mais, à SIS comme ailleurs, la vie continue ! L'arrivée de Philippe ROGER comme Directeur a permis un rebond, car, très rapidement, il a identifié forces et faiblesses de l'association, il a engagé un dialogue avec les salariés, il a empoigné tous les dossiers qui nécessitaient une actualisation, voire une modernisation ; depuis sa prise de fonction, il a montré une grande capacité d'autonomie tout en instaurant un contact étroit avec le Conseil d'Administration par un dialogue constant - et exigeant – avec le Président.

Cette fin d'année 2020 aura été marquée également par l'arrivée de nouvelles administratrices. D'horizon divers : qu'elles soient Responsable d'Organisme de protection sociale, responsable d'associations familiales ou Responsable de structure, Sarah VIDECOQ-AUBERT, Nacéra AMROUCHE, et Emilie LE BRETON par leurs expériences apportent un regard nouveau nécessaire à cette période de développement.

Avec ces nouvelles compétences, je suis très heureux que Martyne PERROT et Loïc DEMOY aient finalement acceptés de poursuivre l'aventure. C'est donc avec un Conseil d'Administration plus fort que nous avons abordé 2021. Mais avec Christian MOUSNIER, en tant que Vice-Président, nous considérons qu'il est nécessaire d'ouvrir encore notre CA pour élargir et croiser nos regards sur les besoins des populations suivies, mais aussi en direction de l'ensemble des acteurs du champs social.

Professionnalisme et solidarité des salariés associés à l'expertise des bénévoles (qui je l'espère pourront réellement débattre en présentiel) permettront demain à SIS de bâtir les prochaines phases du développement.

Sincèrement grand merci à tous !

Georges NOHARET
Président

2020 a été une année riche en évènements pour Soutien Insertion Santé.

Certains évènements, prévus de longue date, se sont inscrits dans un projet de développement de notre structure tant au niveau de sa notoriété que du déploiement de nouvelles activités.

D'autres se sont inscrits dans une logique d'aléas d'une association avec pour exemple un déménagement, le renouvellement d'une partie de l'équipe, le déploiement de nouvelles activités...

Enfin, la crise sanitaire liée à la COVID 19 a profondément et durablement modifié notre organisation, nos méthodes et outils de travail.

A ce titre, tous les professionnels ont fait preuve de pragmatisme et d'imagination pour continuer leur travail d'accompagnement auprès des publics fragiles.

I-Un emménagement dans des locaux adaptés.

Le projet de changer des locaux répondait à plusieurs objectifs permettant à l'équipe de travailler dans un environnement plus fonctionnel :

- Désireux de diversifier ses activités, SIS devait trouver des locaux plus grands pour permettre l'accueil de nouveaux collaborateurs.
- Engagé dans le domaine de la formation depuis sa certification DATADOCK en 2019, les locaux devaient également proposer une salle de formation permettant de recevoir 10-14 stagiaires
- Victime de la fracture numérique et éloigné des démarches en ligne, notre public se trouvait en situation de difficultés. Les locaux devaient également répondre à l'ouverture d'un espace numérique.
- Enfin implanté dans le XIII^{ème} arrondissement depuis sa création, le maintien dans ce quartier s'imposait tant pour les allocataires accompagnés que pour nos partenaires de longue date.

Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que certains ont quitté les lieux du 181 rue de Tolbiac où l'association Vaincre la mucoviscidose » les accueillait depuis le 1^{er} février 1996.

Au 1^{er} janvier 2020 et toujours fidèle au 13^{ème} arrondissement de Paris, toute l'équipe de SIS a emménagé au 9bis rue Abel Hovelacque.

Au carrefour des lignes 5, 6 et 7 du métro, nos locaux occupent une place centrale et facilement accessible pour la majorité des Parisiens, même excentrés. Les lignes A et B du

RER sont également à quelques stations facilitant aussi nos salariés sur leur trajet Domicile-Travail



Situés au 1^{er} étage d'un bâtiment tout proche de la place d'Italie, les bureaux d'une superficie de 224m reprenaient les différents critères inscrits dans le cahier des charges fixés par le Conseil d'Administration.

Ils disposent d'une salle de réunion / Formation d'une superficie de 224 m² et d'un espace numérique pouvant accueillir 3 personnes simultanément.



Une mise à jour de la bibliothèque Institutionnelle.

Anticiper un déménagement n'est pas chose aisée. Tous les membres de l'équipe se sont impliqués pour le préparer en amont.

Ainsi un travail de recensement et d'archivage a été effectué en ce sens concernant la vie institutionnelle de SIS, riche de 25 ans d'activités.

Par exemple, les 25 rapports annuels d'activités ont été compilés permettant de retracer progressivement la vie de notre structure, ses victoires, ses forces mais aussi ses quelques échecs.

Petit rappel historique.

Notre association a été créée en juillet 1995 sous la dénomination originelle d'Espace Santé Insertion – ESI.

PRÉFECTURE DE POLICE
CABINET DU PRÉFET
Sous-Direction Administrative
1^{er} BUREAU

N^o D'ORDRE 95/2797
N^o DOSSIER 121470 P
Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police.

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au Journal Officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 Août 1901, art. 1^{er}.)

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} Juillet 1901, art. 51.)

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des réceptions relatives aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par la personne habilitée à représenter l'association ou la congrégation. (Décret du 16 Août 1901, art. 6 et 31.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Récépissé de Déclaration d'Association
(Loi du 1^{er} Juillet 1901 — Art. 5)

A la date du 13/07/95
MONSIEUR DOMINIQUE ROBERT
demeurant 15 RUE VERGNIAUD 75013 PARIS
a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de
ESPACE SANTE INSERTION E.S.I.

et dont le siège social est fixé
7 RUE SAMSON 75013 PARIS

a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1^o Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- 2^o La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :
LE CHEF DE BUREAU,
Nicole MAUSSION
Nicole MAUSSION

PRÉFECTURE DE POLICE
19 JUL 1995
Sous-Direction Administrative
CABINET
1^{er} BUREAU

RAI ASSO 1

Une activité Institutionnelle freinée.

Malgré ces nouveaux locaux, la crise sanitaire a quelque peu freiné les travaux des administrateurs en général, et de notre Conseil d'administration en particulier.

Ce dernier s'est réuni à plusieurs reprises dont uniquement 2 fois en présentiel. Décalée à deux reprises, l'assemblée Générale a pu se dérouler le 1^{er} octobre en présence des salariés et se clôturant par l'inauguration des locaux « dans le respect toujours des gestes barrières ».

Bureau	Conseil d'Administration	Assemblée Générale
23 juin 2020	27 février 2020	1 ^{er} octobre 2020
	1 ^{er} octobre 2020	
	17 décembre 2020	

Sous l'impulsion du Président, Georges NOHARET, 3 nouvelles administratrices ont rejoint le Conseil d'administration en octobre dernier. Ce renforcement, notamment par des personnes dotées d'une riche expérience professionnelle et d'une connaissance aigüe de l'économie sociale et solidaire, s'inscrit dans une volonté d'étoffer la qualité des échanges et débats.

A l'issue du Conseil d'administration suivant l'Assemblée générale d'octobre, les membres du Bureau ont été renouvelés avec comme suit :

- Président, Georges NOHARET
- Vice Président, Christian MOUSNIER
- Secrétaire, Emilie LE BRETON
- Trésorière, Nacéra AMROUCHE

Georges NOHARET a tenu à remercier Carole DARMON et Gérard BATISSE pour leur engagement durant toutes ces années dans leurs fonctions respectives de Secrétaire et de Trésorier, ainsi qu'Emilie LANCEREAU, Directrice entre 2017 et 2020.

II-Direction.

1-Un renouvellement du personnel

Avec le départ de 4 salariées, dont la directrice, sur la 2^{ème} partie de l'année, Soutien Insertion Santé s'est inscrit dans la rédaction d'un nouveau chapitre de son histoire.

Un nouveau directeur est arrivé en septembre, complété par une Psychologue, une Conseillère en Insertion Professionnelle et un Pair aidant.

Le choix a été fait de faire appel à des personnes dotées d'une expérience professionnelle riche, disposant d'un vécu personnel, permettant une intégration rapide au sein de l'équipe présente, et une prise de fonction efficiente facilitant ainsi la continuité de service.

En matière de ressources humaines, l'objectif est de trouver un équilibre entre les professionnels œuvrant dans le secteur de la santé et ceux s'inscrivant dans la dynamique de l'insertion professionnelle, appuyés par des techniciens du champ social.

Santé	Insertion professionnelle	Social et Administratif
3 Psychologues	1 Conseillère en Insertion Professionnelle	1 Assistante de Service Social
1 Psychologue du travail	1 Chargée d'Insertion Sociale et professionnelle	1 Juriste
1 assistant administratif		

2-Une meilleure intégration

Repenser l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés a été le 1^{er} axe de travail du Directeur. Peu de nouveaux salariés avaient été recrutés sur les dernières années.

Présenter le projet associatif et ses principes, Préciser les activités de SIS, Exposer les différents avantages sociaux que proposent la structure ont été les 3 volets qui ont abouti à la rédaction d'un livret d'accueil du salarié.

Ce document synthétique et facile d'accès lui permet de connaître rapidement la structure qu'il rejoint et son fonctionnement au quotidien, les missions que l'on attend de lui et les droits auxquels il peut prétendre.

3-Politique des achats et des moyens

Tous les contrats de prestataires vont être revus progressivement pour les ajuster au besoin actuel et si besoin futur de la structure et de ses activités.

Début janvier, le parc informatique et téléphonique a été renouvelé pour disposer de matériels performants utilisant les avantages de la fibre informatique. Onéreuses et

gourmandes en papier, les imprimantes de bureau ont disparu au profit d'un photocopieur multifonctions limitant notamment les impressions.

Les commandes de fournitures de bureau sont optimisées par le recours à un groupement d'achat offrant des tarifs avantageux même au regard de la faible quantité commandée par SIS.

Notre objectif est d'utiliser ses économies budgétaires pour les transférer éventuellement sur d'autres postes dans le cadre de futurs investissements comme la mise en place d'un serveur cloud, l'augmentation du Plan de Développement des Compétences...

III-Activités.

1-Accompagnement allocataires RSA :

Retenu en 2019 dans le cadre du marché public 2020-2024, le dispositif entrain dans de nouveaux attendus avec notamment une place plus importante pour les actions en faveur de l'insertion/réinsertion des allocataires vers l'emploi.

Dans ce cadre, des attentions particulières étaient demandées par la DASES, à savoir la poursuite d'actions collectives, un nombre plus important de Conseillers d'Insertion professionnelle, des actions de partenariat avec le monde professionnel

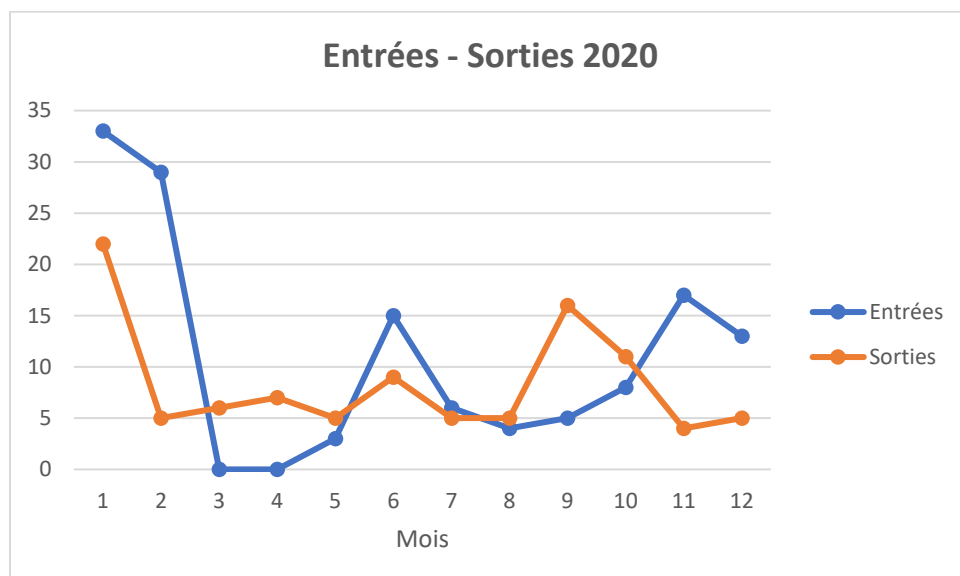
Pour 2020, la Ville de Paris avait mandaté le service pour 375 accompagnements.

Avec le confinement de mars à avril 2020, la DASES n'a pas été en mesure de nous orienter l'intégralité des suivis pressentis : avec aucune orientation en mars et avril laissant l'activité en dent de scie sur toute l'année.

Un fort rebond, à partir d'octobre, a permis de relancer l'activité et de permettre d'atteindre 365 suivis au 31 décembre 2020.

Sur l'année complète, 450 allocataires ont été suivis au sein de SIS.

En termes d'activité, nous avons connu une année marquée par de forts mouvements administratifs (le nombre d'entrées et de sorties en augmentation). Cela a occasionné une mobilisation conséquente des membres de l'équipe.

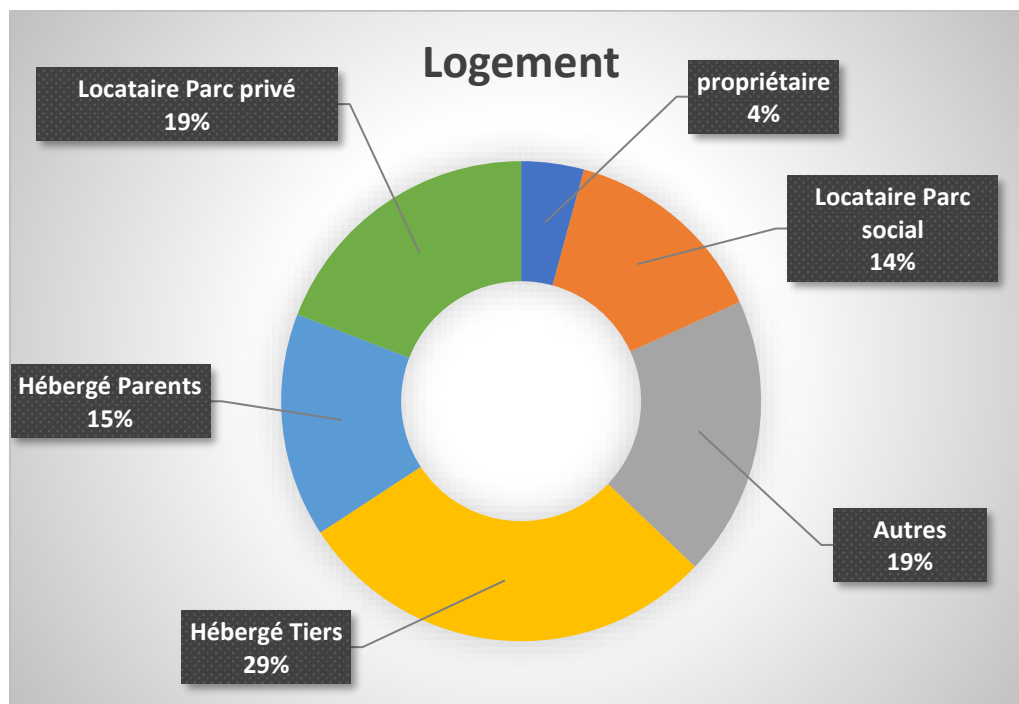


La répartition entre les femmes et les hommes est relativement homogène avec une légère prédominance de ces derniers, soit 55.8%.

Classiquement, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 26-50 ans soit 72,8%, suivie des 51-65 avec 26,8%

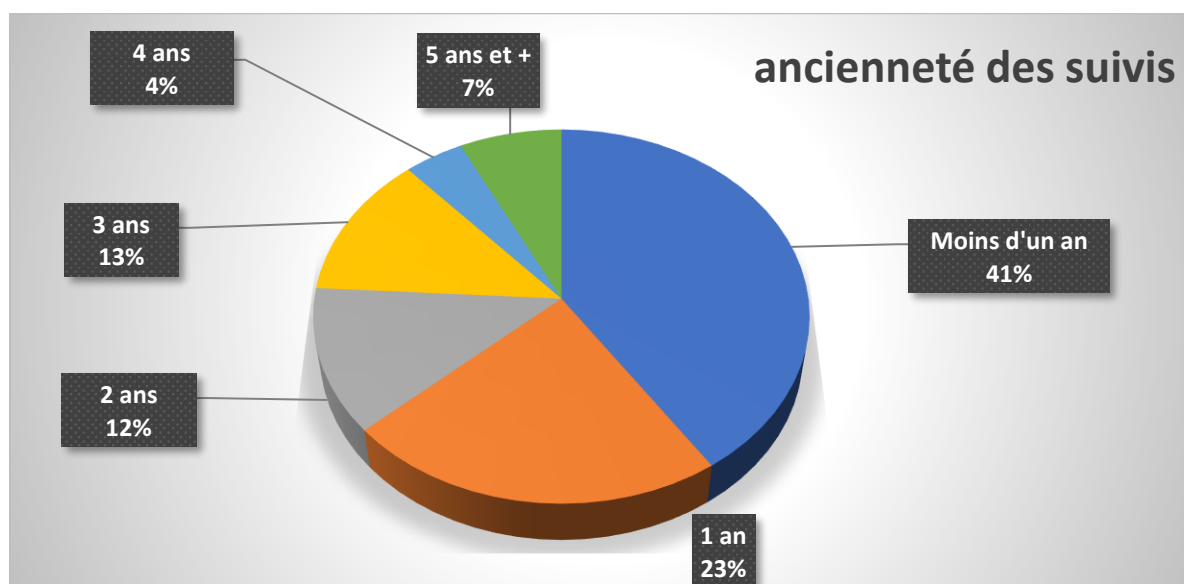
Disposant de faibles revenus, ils sont principalement hébergés (50%), et notamment chez des tiers (33%) et leurs parents (17%).

Puis, 37% sont locataires dont 21% dans le parc privé



Plus d'un tiers (34,7%) sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme bac+2. En revanche 42 % ont un niveau se situant entre la 3^{ème} et la 1^{ère}. Enfin 19,8 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+4 minimum.

Focus sur la durée des accompagnements.



Quasiment, 2/3 des suivis ont moins de 2 ans

Malgré le contexte et les différents confinements, l'activité des professionnels auprès des allocataires a été intense et en conséquence plus diversifiée que les autres années avec :

	Entretiens physiques	Entretiens téléphoniques et mails
RUI Psychologue	811	864
RUI CIP	592	422
Assistante de service social	554	500
Total	1957	1786

Cela s'est manifesté par la rédaction de 687 Contrats d'Engagements Réciproques.

Le contexte sanitaire a fragilisé encore plus la situation financière de notre public conduisant à une augmentation du nombre de demandes d'aides financières (58 auprès du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et 10 auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance).

Au total, 12395 actes professionnels ont été saisis dans le logiciel métier PEPS mis à disposition par la DASES de Paris.

En début d'année, 30 nouveaux allocataires ont pu également participer à une information collective de présentation du dispositif d'accompagnement et de notre structure.

103 suivis ont été clôturés en 2020 soit 22% des personnes accompagnées dont :

- 22% par l'accès à l'AAH,
- 17,5% par l'accès à un emploi (CDI, CDD+ de 6 mois, Contrat aidé),
- 26% dans le cadre d'une réorientation vers un dispositif plus adapté,
- 14,5% pour des déménagements hors Paris

Face à une population éloignée de l'emploi et fragilisée dans l'accès aux soins, notre accompagnement s'est révélé positif dans 39,5 % des situations par une réinsertion professionnelles ou un accès définitif aux soins (AAH).

2-Soutien psychologique Fondation Abbé Pierre :

La Fondation Abbé Pierre via son Espace Solidarité Habitat (ESH) accompagne depuis 2020 des locataires parisiens mal logés, notamment dans le cadre de procédure d'expulsion. Cet accompagnement totalement gratuit vise à permettre aux ménages d'appréhender les mécanismes des procédures juridiques et d'effectuer des choix de manière éclairée.

Pour permettre de mieux appréhender encore la procédure d'expulsion et ses conséquences, l'ESH a conventionné en mai 2019 avec SIS pour proposer un accompagnement psychologique aux bénéficiaires du dispositif de la Fondation Abbé Pierre. Deux personnels, une psychologue et un pair-aidant, interviennent à raison de 3 jours par semaine

Après une 1^{ère} année d'expérimentation, ce dispositif devait s'inscrire dans un fonctionnement de déploiement. Mais l'apparition de la Covid 19 et de la crise sanitaire qui en a découlé ont suspendu les accompagnements vers un mode dégradé.

Quelques données chiffrées.

47 Orientations ont été réalisées par les Chargés de mission de l'ESH via des fiches d'orientations comportant un certain nombre d'éléments de la situation des personnes.

31 personnes ont été rencontrées, donnant lieu à la rédaction de fiches de diagnostic remises aux chargés de mission

Cela représente 156 rendez-vous sur l'année :

- 49 avec le pair aidant
- 107 avec la Psychologue

Au 31 décembre 2020, 17 personnes (9 femmes et 8 hommes) sont accompagnées par l'équipe de SIS.

Parallèlement, deux personnels à l'initiative de cette convention ont quitté leurs structures respectivement. Au niveau de SIS, il a été remplacé rapidement par Philippe MAUGIRON, Médiateur Santé Pair à l'Hôpital Sainte Anne à Paris 14 et Président de l'Association Francophone de Médiateurs de Santé Pair.

Les 1^{ers} constats communs font ressortir que le mal être de certains locataires sont issus d'un handicap psychique, d'une maladie mentale mais également, voire et de plus en plus, d'une précarité psychosociale ancrée et profonde. La prise en charge commune et partagée des situations entre l'ESH et SIS se justifie encore plus également.

Pour étoffer l'offre et renforcer la qualité de prise en charge, les services de l'ESH et de SIS ont travaillé en fin d'année sur un redéploiement des besoins des chargés de mission et des réponses à y apporter.

Ainsi ont été évoqués en plus d'un accompagnement psychologique auprès des bénéficiaires :

- Un appui technique auprès des chargés de mission pour les accompagnements « difficiles »
- Des temps d'échange réguliers entre les professionnels des 2 équipes
- Deux jours de formation annuels pour des actions de sensibilisation en santé mentale ou des informations thématiques

3-Actions de formation :

Certifiée Datadock en 2019, deux formations étaient programmées début 2020 auprès de travailleurs sociaux de l'association FREHA d'une part et de la FAPIL d'autre part. Repoussée à deux reprises, elles ont été définitivement reportées en 2021 en raison du contexte sanitaire.

De la même manière, il n'a pas été possible d'engager des actions de promotion sur les différentes formations concernant la santé mentale auprès de nos différents partenaires (collectivités locales, associations, bailleurs...).

Profitant de cette « année blanche », des travaux ont été menés pour élargir notre catalogue avec :

- Formation 1^{er} Secours en Santé Mentale,
- Action de sensibilisation en Santé mentale
- Les techniques d'entretien

IV-Impacts de la crise sanitaire.

Imprévisible sur sa manifestation, inconnue sur sa durée, incontrôlable sur sa force, la COVID et ses conséquences directes et collatérales ont profondément et durablement affecté notre organisation, nos méthodes et outils de travail. Elles ont mis en lumière nos forces et faiblesses tant du point de vue humain que matériel

1-Face à la 1^{ère} vague, une réaction :

À la suite de l'annonce du 1^{er} confinement, notre structure s'est rapidement repensée pour s'organiser autour d'un accompagnement à distance. Chaque professionnel a proposé de s'adapter à son poste de travail dans des conditions atypiques.

Ainsi le standard téléphonique a pu être assuré tout au long du confinement et les entretiens, téléphoniques, ont permis de maintenir le lien avec l'ensemble des allocataires.

En revanche, cette période a confirmé le retard de la structure dans la numérisation, le classement, l'archivage et l'accès à distance des données et informations permettant une continuité de l'activité en temps de crise. Ce constat aurait pu se rencontrer en cas d'incendie, de vol par exemple.

2-Face à la 2^{nde} vague, une réponse anticipée et préparée :

L'accès aux locaux a été fortement limité tant aux niveaux des salariés que du public. La préservation de la santé est restée le principe fondamental dans cette nouvelle organisation de crise, érigeant les entretiens en distanciel comme règle.

Néanmoins une présence réduite et alternée de salariés dans les locaux permettait de répondre aux exigences d'une continuité de service en temps de crise. La réponse aux publics était maintenue aux conditions normales et l'accueil physique limité aux situations exceptionnelles.

De nouveau, les outils informatiques et de communication ont été renforcées, notamment par le passage à la fibre informatique et la mise en œuvre d'un logiciel de réunion à distance.

Parallèlement, la réception numérique et le paiement par virement des factures ont été renforcés pour limiter le volume de plis postaux à la remise et à l'envoi.

III-Perspectives et axes de travail.

1-Favoriser les conditions de travail :

La crise sanitaire se prolongeant sur 2021, couplé à la volonté de maintenir une part de télétravail en situation normale, une réflexion va être menée pour instaurer par la voie d'une charte les conditions de mise en place du Travail à domicile.

Ce travail s'inscrira dans un projet plus large et global concernant le temps de travail, la notion de bureau partagé au regard de la volonté d'approfondir et de diversifier nos activités.

2-Poursuivre la diversification de nos activités :

Notre structure ne souhaite pas se perdre dans une diversification à outrance et sans logique.

Elle souhaite s'inscrire dans une stratégie cohérente et équilibrée de diversification sous 3 axes principaux :

- Dispositifs d'accompagnement proposés par la DASES,
- Des actions de soutien technique aux professionnels dans le domaine de la santé mentale et de soutien psychologique pour les publics fragilisés soutenus par ces professionnels
- Des actions de formation dans le domaine de la santé mentale

Ainsi des contacts sont en train de prendre forme et de s'épaissir avec notamment des structures comme Emmaüs-Connect, Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris, l'APEC.

3-Sécuriser l'accès à nos données :

Avec l'augmentation de notre activité, notre engagement vers une organisation favorisant les échanges numériques, la mise en place d'un serveur cloud est le chantier prioritaire pour 2021.

Ce serveur assurera la sécurisation de nos différentes données en termes d'accident ou d'attaque informatique. Il offrira la possibilité de poursuivre, dans une moindre mesure, aux salariés volontaires des jours de télétravail tout en conservant un accès à l'ensemble des documents dont il a besoin.

Centralisé, par un système d'habilitation, il limite l'accès à des données personnelles tant au niveau des bénéficiaires suivis que des salariés, et favorise le droit à l'oubli et la destruction des données à caractère personnelle passé un délai.

Révélatrice de quelques faiblesses, la crise sanitaire a également mis en exergue les capacités d'analyse, d'ajustement de notre structure. Par son expérience et ses compétences propres, Soutien Insertion Santé dispose, avec son personnel et ses bénévoles, d'une capacité de rebond et de forte réactivité face aux événements.

S'offrir un environnement de travail bienveillant pour permettre à SIS de se développer sera l'axe de travail pour 2021.